

DOSSIER D'INSCRIPTION

Documents à consulter sur le site du lycée (www.lyceeagricolepamiers.fr)

- * Horaires de la rentrée scolaire
- * **Charte d'utilisation du matériel informatique et d'internet**
- * **Règlements intérieurs Lycée et Exploitation Agricole**
- * Détail des options facultatives (seconde générale et bac STAV)
- * Prestations (frais de pension et frais divers)
- * Trousseau des internes
- * Liste fournitures (les manuels scolaires seront fournis à tous les lycéens sur présentation **obligatoire** de la Carte Jeune)

Dossier à retourner par mail à legta.pamiers@educagri.fr ou à déposer au lycée

Pièces à fournir	Documents à remplir	Documents facultatifs à joindre au dossier
EXEAT ou Certificat de fin de scolarité (à demander à l'établissement d'origine)	Fiche de renseignements	Dossier de demande de bourses (à retourner impérativement <u>avant le 15/09</u>)
Copie du livret de famille		
Copie d'une pièce d'identité	Fiche autorisation de sortie Interne ou ½ pension	Un certificat médical détaillé si dispense temporaire ou à l'année
3 enveloppes 114 x 229mm timbrées (sans adresse)		
RIB*	Dossier médical (fiche urgence médicale et demande d'aménagement d'épreuve)	
Attestation d'assurance scolaire (année N+1)		
Certificat médical pour toutes activités sportives extra scolaires (Club du soir, Ass sportive....)	Inscription à l'association sportive Inscription à l'association culturelle	Coupon utilisation du téléphone (4° et 3° internes)

* dans l'hypothèse d'un remboursement de la part du lycée, ou pour le versement d'aides spécifiques (FSL, Aide à la restauration)

Rappel : les bourses sont en reconduction automatique, seul un changement de **cycle** (passage en Seconde) ou de **situation familiale** nécessite la constitution d'un nouveau dossier (à demander à l'administration)

Veillez noter que les certificats de scolarité pourront être délivrés à partir de la rentrée uniquement après réception du dossier d'inscription complet

Je soussigné(e) autorise l'établissement à utiliser les images de mon enfant (NOM, Prénom) en classe de prises lors d'activités de l'Établissement, pour tout usage de communication propre à ce dernier.

OUI NON

J'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur, de ses annexes et de la charte informatique.

Je certifie l'exactitude des renseignements fournis et j'atteste la validation de l'ensemble des pièces du dossier d'inscription.

Date : / /

Signature du responsable légal
(Précédée de la mention « lu et approuvé »)

FICHE DE RENSEIGNEMENTS – INSCRIPTION
Rentrée scolaire 20 ...

Élève Nom : Prénom : Sexe : M F

Né(e) le : à : Nationalité :

N° téléphone : E-mail :

Régime souhaité : Interne Demi-pensionnaire Externe

Attention: Nombre de place limité à l'internat . Une réponse définitive sera donnée après l'étude de tous les dossiers.

Classe demandée :

4^{ème} de l'enseignement agricole 3^{ème} de l'enseignement agricole

2^{nde} G.T. 1^{ère} STAV T^{le} STAV Option obligatoire STAV : Production ou Aménagement

2nde Bac Pro 1^{ère} Bac Pro T^{le} Bac Pro Spécialité : CGEA ou NJPF/GMNF ou SAPAT

LV1 : Anglais Espagnol - Redoublant : oui non - Boursier : oui non

Concerner uniquement 2nde G.T et BAC STAV* : Équitation Pêche Environnement *option facultative, un seul choix possible

Année scolaire	Classe	Nom de l'établissement	Code Postal	Commune	Diplôme obtenu
N-1	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
N-2	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Demande d'aménagement spécifique : oui non

Aménagement mis en place : oui (si oui : P.A.P P.P.S P.A.I A.V.S) non

Marié : Pacsé : Concubin : Célibataire : Divorcé : Veuf :

Responsable légal n°1	Nom <input type="text"/>	Profession : <input type="text"/>
	Prénom <input type="text"/>	<input type="text"/>
	Père <input type="radio"/>	Adresse : <input type="text"/>
Mère <input type="radio"/>	C.P./Commune : <input type="text"/>	Tél Portable : <input type="text"/>
Autre <input type="radio"/>	E-mail : <input type="text"/>	Tél. Domicile : <input type="text"/>
Responsable légal n°2	Nom <input type="text"/>	Profession : <input type="text"/>
	Prénom <input type="text"/>	<input type="text"/>
	Père <input type="radio"/>	Adresse : <input type="text"/>
Mère <input type="radio"/>	C.P./Commune : <input type="text"/>	Tél Portable : <input type="text"/>
Autre <input type="radio"/>	E-mail : <input type="text"/>	Tél. Domicile : <input type="text"/>
		Tél. Travail : <input type="text"/>

Autre personne à contacter en cas d'urgence :

Nom Prénom Tél.

Père Mère Autre

Envoi des bulletins :

Envoi des factures :

FICHE D'URGENCE MÉDICALE

Document non confidentiel valable dans l'enceinte du lycée ou lors des différents déplacements en France et/ou à l'étranger.

Nom de l'élève : Prénom :

Classe : Régime : INT DP EXT

Date de Naissance : Lieu de naissance :

Sexe : M F

Numéro de portable de l'élève :

Personnes à prévenir (cocher le représentant légal) :

<u>Mère</u> <input type="checkbox"/>	<u>Père</u> <input type="checkbox"/>	<u>Autre en cas de besoin</u> <input type="checkbox"/>
Nom : <input type="text"/>	Nom : <input type="text"/>	Nom : <input type="text"/>
Prénom : <input type="text"/>	Prénom : <input type="text"/>	Prénom : <input type="text"/>
Adresse : <input type="text"/> <input type="text"/>	Adresse : <input type="text"/> <input type="text"/>	Adresse : <input type="text"/> <input type="text"/>
Code Postal : <input type="text"/>	Code Postal : <input type="text"/>	Code Postal : <input type="text"/>
Ville : <input type="text"/>	Ville : <input type="text"/>	Ville : <input type="text"/>
Tel domicile : <input type="text"/>	Tel domicile : <input type="text"/>	Tel domicile : <input type="text"/>
Tel travail : <input type="text"/>	Tel travail : <input type="text"/>	Tel travail : <input type="text"/>
Portable : <input type="text"/>	Portable : <input type="text"/>	Portable : <input type="text"/>

Adresse de l'élève si différente :

Nom, adresse et téléphone du médecin traitant :

Observations particulières que vous jugerez utiles de signaler (allergies, traitements, précautions à prendre) :

Vaccination antitétanique, date du dernier rappel :

Joindre une photocopie des vaccinations avec le nom de l'élève.

En cas d'urgence, le médecin régulateur du SAMU oriente l'élève ou l'étudiant accidenté ou malade vers l'hôpital le mieux adapté. Le transport est assuré par les services de secours d'urgence.

Dans tous les cas l'élève mineur ne peut quitter l'hôpital qu'accompagné d'un parent ou d'un représentant légal.

FICHE DE SANTÉ CONFIDENTIELLE

Nom de l'élève : Prénom :

Classe : Régime : INT DP EXT

Date de Naissance : Lieu de naissance :

Sexe : M F

Numéro d'inscription à la sécurité sociale de l'élève :

Joindre la photocopie de la carte vitale de l'élève

Adresse complète de l'élève:

Numéro de téléphone portable de l'élève :

Personnes à prévenir (cocher le représentant légal) :

Mère

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :
Ville :

Tel domicile :

Tel travail :

Portable :

Père

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :
Ville :

Tel domicile :

Tel travail :

Portable :

Autre en cas de besoin

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :
Ville :

Tel domicile :

Tel travail :

Portable :

MÉDECIN DE FAMILLE

Nom :

Téléphone :

Adresse :

Code postal :

Ville :

ANTÉCÉDENTS

Interventions chirurgicales :

Existe-t-il un déficit :

Auditif

Visuel

Moteur : A-t-il des difficultés à se déplacer ?

Oui

Non

Port de prothèses ?

Oui

Non

Présente-t-il des allergies :

Alimentaire, lesquelles

Autres allergies, lesquelles

Est-il atteint d'un trouble spécifique du langage (dyslexie, dysorthographe) ?

Oui

Non

Si oui lequel

A-t-il déjà bénéficié d'un :

P.P.S.

P.A.P.

P.A.I.

Autre Aménagement lequel ? :

Pour tout aménagement joindre l'infirmière de l'établissement au 05.34.01.38.06 ou par mail : lucie.romet@educagri.fr

Établissement d'origine de l'élève et classe :

Est-il ?

Spasmophilie

Porteur d'une maladie chronique entraînant des difficultés au quotidien

Asthme :

Diabétique :

Épilepsie :

Autre :

A-t-il un traitement particulier :

Oui Lequel :

Non

Les médicaments prescrits par le médecin, à prendre sur temps scolaire, doivent être déposés à l'infirmerie avec une copie de l'ordonnance.

Soit l'enfant gère seul son traitement, les parents devront alors signaler la décharge de responsabilité

Soit le traitement est déposé à l'infirmerie avec une copie de l'ordonnance

**Si vous souhaitez rencontrer l'infirmière vous pouvez la joindre au 05.34.01.38.06 ou par mail :
lucie.romet@educagri.fr**

FICHE DE DEMANDE D'AMÉNAGEMENT D'ÉPREUVES

A ne remplir qu'en cas de demande Pour les élèves en situation de handicap

Comme le prévoit la loi 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées; votre enfant peut bénéficier d'aménagements de ses conditions de travail ainsi que des conditions d'examen.

1- Le PPS : Projet Personnalisé de Scolarisation.

Le PPS fait suite à une décision de la MDPH de votre département (Maison Départementale Pour le Handicap) pour lequel l'enseignant référent de l'éducation nationale organisera avec l'établissement et la famille les modalités nécessaires pour une compensation du handicap.

2- Le PAI : Projet Accompagnement Individualisé

Le PAI permet aux élèves atteints de maladies chroniques, d'allergies et d'intolérance alimentaire de suivre une scolarité normale. Ce document écrit précise pour les élèves durant les temps scolaires et périscolaires les traitements médicaux et/ou les régimes spécifiques liés aux intolérances alimentaires.

3- Le PAP : Plan d'accompagnement personnalisé

Le PAP permet à tous les élèves présentant des difficultés scolaires durables en raison d'un trouble des apprentissages de bénéficier d'aménagement et d'adaptation de nature pédagogique.

Attention : Le PAP ne peut pas comporter de décisions qui relèvent de la commission des droits à l'autonomie des personnes handicapées (C.D.A.P.H) comme l'attribution d'un matériel pédagogique adapté ou l'aide humaine.

FICHE DE DEMANDE D'AMÉNAGEMENT D'ÉPREUVES

**Projet Personnalisé de Scolarisation - PPS
Projet Accompagnement Individualisé - PAI
Plan d'Accompagnement personnalisé - PAP**

Je soussigné (nom, prénom, du responsable légal) :

Responsable de l'élève ou étudiant :

Nom Prénom

Classe Date de naissance

Informe le Chef d'Établissement :

- de l'existence d'un PPS pour mon enfant
- souhaite faire une démarche auprès de la MDPH pour la mise en place d'un PPS
- souhaite faire une demande de PAP
- souhaite faire une demande de PAI

Pour toute demande joindre :

- 1- un certificat médical de votre généraliste ou de votre spécialiste précisant le type de handicap, le traitement suivi et/ou les aménagements nécessaires
- 2- une copie des aménagements antérieurs (PAP, PPS ou PAI.)
- 3- Les bilans (orthophonique, psychomotricité, psychologue ou médecin spécialisé)

Vous pouvez directement envoyer ces documents à l'infirmière du lycée par mail : lucie.romet@educagri.fr

FICHE D'AUTORISATION DE SORTIE ÉLÈVES DEMI-PENSIONNAIRES

Je soussigné(e)

Responsable légal (e) de l'élève

Classe de

DÉBUT DE JOURNÉE

- Autorise mon enfant à rejoindre l'établissement pour la première heure de cours, y compris en l'absence de professeurs et en cas d'aménagement d'emploi du temps libérant la classe
- N'autorise pas mon enfant à rejoindre l'établissement après 9H le lundi et 8H les autres jours de la semaine

FIN DE JOURNÉE

- Autorise mon enfant à quitter l'établissement après la dernière heure de cours y compris en l'absence de professeurs et en cas d'aménagement d'emploi du temps libérant la classe
- N'autorise pas mon enfant à quitter l'établissement avant :
- 17h30 le lundi, mardi et jeudi
 - 12h00 le mercredi
 - 17h le vendredi

SORTIES CULTURELLES ET SPORTIVES

- Autorise mon enfant à participer aux sorties sportives et culturelles non obligatoires
- N'autorise pas mon enfant à participer aux sorties sportives et culturelles non obligatoires

AUTRE(S) PERSONNE(S) AUTORISÉE(S) A VENIR CHERCHER L'ÉLÈVE

Nom : Prénom : N° tel :

Nom : Prénom : N° tel :

Nom : Prénom : N° tel :

Les élèves majeurs sont autorisés à quitter l'établissement après avoir signé le cahier de prise en charge à la vie scolaire et après information systématique aux représentants légaux par téléphone

FICHE D'AUTORISATION DE SORTIE

ÉLÈVES INTERNES

Je soussigné (e)

Responsable légal (e) de l'élève

Classe de

SORTIE DU MERCREDI

- N'autorise pas mon enfant à quitter l'établissement le mercredi après-midi
- Autorise mon enfant à quitter l'établissement le mardi soir en cas d'absence de cours le mercredi matin
- Autorise mon enfant à quitter l'établissement le mercredi après sa dernière heure de cours jusqu'à 18h **ou** à regagner son domicile, jusqu'au jeudi pour la première heure de cours (**attention, le repas ne sera pas déduit de la pension**)

Mon enfant s'engage à informer **la vie scolaire** au moment de sa sortie

SORTIE DE FIN DE SEMAINE

- Autorise mon enfant à quitter l'établissement après la dernière heure de cours y compris en l'absence de professeurs et en cas d'aménagement d'emploi du temps libérant la classe
- N'autorise pas mon enfant à quitter l'établissement avant le vendredi à 17H

DÉBUT DE SEMAINE

- Autorise mon enfant à rejoindre l'établissement pour la première heure de cours y compris en l'absence de professeurs et en cas d'aménagement d'emploi du temps libérant la classe
- N'autorise pas mon enfant à rejoindre l'établissement après 9H

SORTIES CULTURELLES ET SPORTIVES

- Autorise mon enfant à participer aux sorties sportives et culturelles non obligatoires
- N'autorise pas mon enfant à participer aux sorties sportives et culturelles non obligatoires

AUTRE(S) PERSONNE(S) AUTORISÉE(S) A VENIR CHERCHER L'ÉLÈVE

Nom : Prénom : N°tel :

Nom : Prénom : N°tel :

Nom : Prénom : N° tel :

Les élèves majeurs sont autorisés à quitter l'établissement après avoir signé le cahier de prise en charge à la vie scolaire et après information systématique aux représentants légaux par téléphone

UTILISATION DU TÉLÉPHONE

- INTERNE 4^o - 3^o

Suite à une recrudescence de l'utilisation des téléphones portables la nuit par les élèves, le lycée décide de récupérer les téléphones des collégiens internes à partir de 22h.

En effet, une utilisation abusive de ces appareils, surtout auprès des jeunes, nuit au bon déroulement du cycle du sommeil, entraînant un impact non négligeable sur la scolarité. C'est pour cela que les élèves remettront désormais leur téléphone portable aux assistants d'éducation à 22h et il leur sera rendu le matin, au réveil.

Les téléphones récupérés seront alors stockés dans un endroit sécurisé afin d'éviter dégradations et vols.

A noter que les personnels d'encadrement et d'éducation assureront les communications d'origine urgente entre les enfants et les familles entre 22h et 7h du matin.

Comptant sur notre mission d'éducation partagée, veuillez agréer mes sincères salutations.

Le Proviseur Adjoint



Philippe VILLIETTE

En cas de désaccord, merci de retourner le coupon ci-dessous

Je soussigné responsable de l'enfant

s'oppose à cette mesure

visant à récupérer le téléphone portable de mon enfant le soir à partir de 22h.

Signature

INSCRIPTION A L'ASSOCIATION SPORTIVE

Nom de l'élève : Prénom :

Classe : Date de naissance de l'élève :

Numéro de Portable de l'élève :

Numéro de carte jeune :

Adresse :

Code postal – Ville

AUTORISATION PARENTALE:

Je soussigné(e) mère père tuteur

(Nom et prénom du responsable légal)

autorise mon enfant à participer aux activités de l'Association Sportive du Lycée Agricole de Pamiers.

Certificat médical Obligatoire

- J'autorise le professeur responsable à prendre les mesures nécessaires en cas d'urgence. En cas de nécessité, l'enseignant accompagnateur utilisera la « fiche d'urgence » (loi 2002-303 du 4 mars 2002) pour alerter le médecin régulateur du 15 ainsi que la famille.

Numéros de la famille en cas d'urgence :

Domicile Travail Portable

Domicile Travail Portable

J'autorise les organisateurs à diffuser les documents photographiques et vidéos où pourraient figurer mon enfant. En cas de refus de la famille, mon enfant devra se signaler au photographe et sortir du champ pour ne pas apparaître sur le cliché.

J'autorise le professeur d'EPS à prélever sur la carte jeune de mon enfant les 15 € destinés à l'Association Sportive du Lycée Agricole de Pamiers

Cette autorisation est indispensable pour l'inscription d'un élève à l'AS (extrait des textes officiels concernant l'organisation du sport scolaire, chapitre disposition générale relatives aux associations)

L'adhésion est obligatoire pour tout élève souhaitant participer aux activités sportives.

INSCRIPTION A L'ASSOCIATION CULTURELLE

L'**A.L.E.S.A.A.P** (association des lycéens, étudiants, stagiaires et apprentis Ariège Pyrénées) propose, tout au long de l'année scolaire, des activités culturelles ainsi que des animations à l'ensemble des apprenants du lycée agricole. Des sorties (cinéma, théâtre, musée, expositions, accrobranche, bowling...), des clubs (théâtre, danse, musique, radio, chant ...), des soirées (Noël, carnaval, fin d'année) rythment la vie scolaire en dehors des cours. L'association gère aussi le foyer où jeux, boissons et friandises permettent aux élèves de se détendre.

✂-----
Bulletin d'adhésion : **A.L.E.S.A.A.P** (Association Culturelle)

Nom de l'élève

Prénom

Classe

Adhésion : Un chèque de 10€ à l'ordre d'A.L.E.S.A.A.P du Lycée Agricole de Pamiers

(à remettre le jour de la rentrée)

L'adhésion est **obligatoire** pour tout élève souhaitant participer aux activités et sorties gratuites (ou avec une faible participation) organisées par l'association.

Respect du droit à l'image :

Votre enfant ou vous-même pouvez apparaître sur de nombreux documents photographiques réalisés dans l'établissement tels que la traditionnelle photo de classe, mais aussi lors de réalisations pédagogiques.

Ces photos sont destinées principalement à un usage interne. Cependant, certaines apparaissent sur le site internet de l'établissement (<http://lyceeagricolepamiers.fr/> ou <http://www.pamiers.educagri.fr/cfppa/>), sur la plaquette, ou sur un de nos supports de communication quel qu'il soit.

Nous accordons la plus grande attention pour qu'aucune photo ne puisse porter préjudice ni à la dignité d'un enfant, à celle de ses parents à travers lui, ni à celle de quiconque.

L'utilisation de l'image restant soumise à l'autorisation d'une personne majeure ou de son représentant légal, nous vous demandons de bien vouloir compléter la rubrique concernée dans le dossier d'inscription.